



Schweizer Blasmusikverband  
Association suisse des musiques  
Associazione bandistica svizzera  
Uniun svizra da musica

Tarif des honoraires pour le jury ASM / août 2008

---

## Tarif des honoraires pour le jury

# Association suisse des musiques ASM

---

Au sein de l'Association suisse des musiques (ASM), hommes et femmes sont placés sur un plan d'égalité. Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée ci-après.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Bundesamt für Kultur BAK





Le Comité central a fixé les indemnités des membres faisant part du Jury comme suit:

- Indemnité journalière (jusqu'à 5 heures temps présent)  
(max. 2 heures pour des repas ne seront pas chargées) Fr. 400.—
- Pour chaque heure supplémentaire temps présent Fr. 100.—
- Séance du jury la veille (en cas de nécessité) Fr. 200.—
- Rapports Morceau de libre resp. imposé Fr. 45.—
  
- Marche Fr. 30.—
  
- Rapports généraux Fr. 200.—
  
- Frais de voyage (billet de train 1<sup>ère</sup> classe), de subsistance et de logement à la charge du Comité d'organisation.

Aarau, le 29 avril 2005

Pour le Comité central

Hans Luternauer, Président central

Pour la Commission de musique

Blaise Héritier, Président